

Le Parc national des Écrins



Qu'est-ce qu'un parc national ?

C'est un territoire généralement vaste dont la richesse biologique, la qualité paysagère, l'intérêt culturel et le caractère historiquement préservé justifient une protection et une gestion qui garantissent la pérennité de ce patrimoine considéré comme exceptionnel.

Depuis la loi du 14 avril 2006, le cœur et la zone d'adhésion se partagent le territoire du parc. Espace protégé et pérenne, le cœur fait l'objet d'une réglementation spécifique alors que l'aire d'adhésion est définie sur la base d'une charte proposée aux communes.

Évalué et révisé tous les 15 ans, ce projet de territoire traduit une solidarité écologique entre le cœur et les espaces environnants en mettant en œuvre la valorisation économique du patrimoine et le développement durable des communes adhérentes.

Le Parc national est géré par un établissement public qui dépend de l'État.

Les Écrins : son histoire, son territoire, ses missions

C'est une longue histoire. Après la création éphémère d'un "Parc national de la Bérarde" en 1913, il faut attendre 1973 pour la création officielle du Parc national des Écrins sous l'impulsion des alpinistes, des associations naturalistes et du Club Alpin Français.

Organisé en secteurs, le Parc s'appuie sur des équipes de terrain en charge de la gestion et de l'animation quotidienne de ce vaste territoire. Les Maisons du Parc sont des lieux permanents d'accueil des publics et de rencontres avec les acteurs locaux.

Les secteurs géographiques concernent deux départements, les Hautes-Alpes et l'Isère et deux Régions : Provence-Alpes Côte d'Azur et Rhône-Alpes. Les équipes de secteurs travaillent en relation directe avec la direction et les services du siège (scientifique, aménagement, accueil – communication et administratif) à Gap.

Le Parc national des Écrins est l'un des neuf Parcs nationaux français avec la Vanoise, Port-Cros, les Pyrénées, les Cévennes, le Mercantour, la Guadeloupe, la Réunion et la Guyane. Pour 2011, un dixième Parc est en projet dans les Calanques.



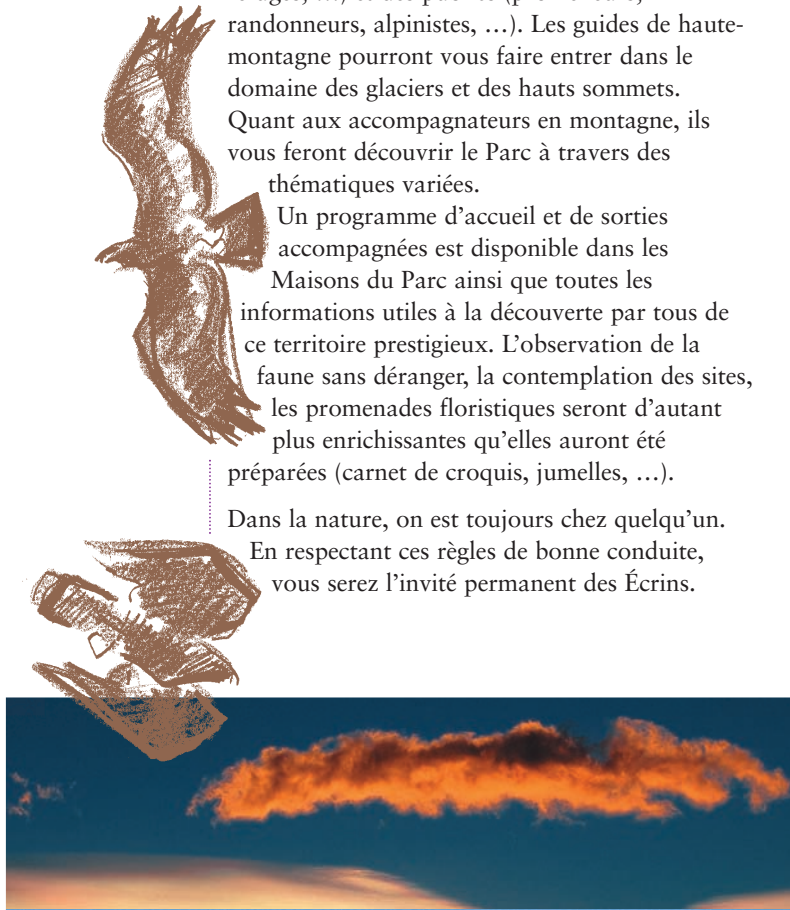
À la découverte d'un parc de haute montagne

Entre Gap, Grenoble et Briançon, le parc national des Écrins est délimité par les bassins versants de la Romanche au nord, la Guisane et la Durance à l'est et au sud, le Drac à l'ouest. C'est un territoire de haute montagne dont la chaîne des principaux sommets structure l'ensemble du massif selon une architecture complexe qui culmine à 4102 mètres (m) à la Barre des Écrins. Au total plus de 150 sommets dépassent 3000 m pour des fonds de vallée autour de 1000 m. Le cœur du Parc ne se parcourt qu'à pied.

Un réseau de sentiers (presque 700 km) est entretenu régulièrement pour répondre à l'attente des professionnels (bergers, guides, gardiens de refuges, ...) et des publics (promeneurs, randonneurs, alpinistes, ...). Les guides de haute-montagne pourront vous faire entrer dans le domaine des glaciers et des hauts sommets. Quant aux accompagnateurs en montagne, ils vous feront découvrir le Parc à travers des thématiques variées.

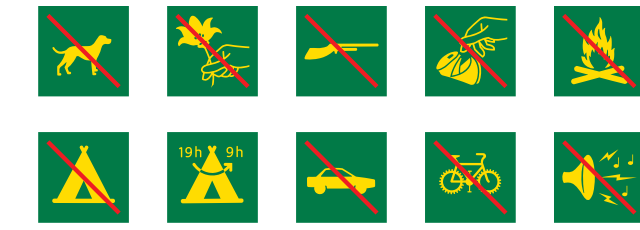
Un programme d'accueil et de sorties accompagnées est disponible dans les Maisons du Parc ainsi que toutes les informations utiles à la découverte par tous de ce territoire prestigieux. L'observation de la faune sans déranger, la contemplation des sites, les promenades floristiques seront d'autant plus enrichissantes qu'elles auront été préparées (carnet de croquis, jumelles, ...).

Dans la nature, on est toujours chez quelqu'un. En respectant ces règles de bonne conduite, vous serez l'invité permanent des Écrins.

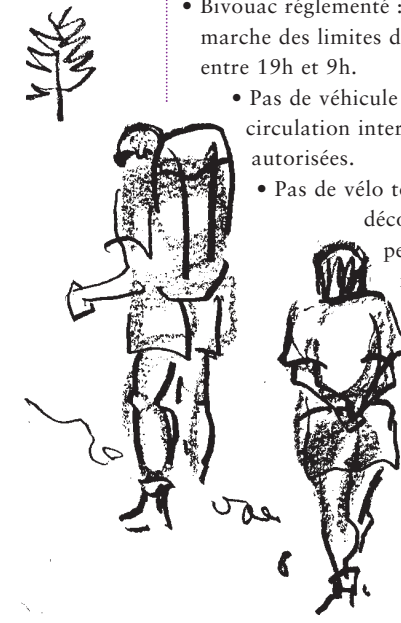


Réglementation du cœur du parc

Territoire naturel, ouvert à tous, le cœur d'un parc national est soumis à une réglementation qui relève d'un code de bonne conduite.



- Pas de chien, même tenu en laisse : pour la tranquillité des animaux sauvages et domestiques.
- Ni cueillette, ni prélèvement : animaux, plantes, minéraux et fossiles appartiennent au paysage.
- Pas d'arme : ici tous les animaux sont protégés.
- Pas de déchets : pour conserver la nature propre.
- Pas de feu : pour éviter incendies et dégradations du sol.
- Ni bruit, ni dérangement : pour la quiétude de tous.
- Pas de camping : pour préserver la beauté des sites et éviter les pollutions.
- Bivouac réglementé : autorisé à plus d'une heure de marche des limites du parc ou d'un accès routier entre 19h et 9h.
 - Pas de véhicule : cet espace se découvre à pied, circulation interdite en dehors des voies autorisées.
 - Pas de vélo tout terrain : cet espace se découvre à pied, les sentiers ne peuvent supporter d'autre fréquentation que pédestre.
 - Survol interdit à moins de 1000 m du sol.



Le parc en quelques chiffres

Création du Parc	27 mars 1973
Le cœur du Parc	91 800 ha
L'aire d'adhésion optimale	180 000 ha
Nombre de communes	61 dont 43 dans les Hautes-Alpes et 18 en Isère
Altitude du parc	Entre 800 et 4 102 m (Barre des Écrins)
Les sentiers	presque 700 km entretenus, 109 passerelles et ponts
La flore	1 800 espèces végétales dont 168 patrimoniales
La faune	75 mammifères, 235 oiseaux, 13 reptiles, 20 poissons et 10 amphibiens observés
Les glaciers	11 300 ha
Les alpages (estives)	68 800 ha
Les forêts	41 422 ha

Pour toutes informations, contacter le Siège du Parc National des Écrins
Domaine de Charance - 05000 Gap
Téléphone (33) 04 92 40 20 10 - Fax (33) 04 92 52 38 34
Courriel : info@ecrins-parcnational.fr
Site web : www.ecrins-parcnational.fr

Conception : Service Accueil-Communication (maquette : Anne-Line Macle) / Chartre graphique : Indigène STUDIO / Cartographie : Jean-François Dutill et Julien Guilloux pour les données PNE / Texte : Sandrine Balaicourt, Yves Barer, Emmanuelle Brancaz, Claude Dautrey, Gilles Farry, Anne-Line Macle, Pierre Salomez / Illustrations : Greg Poole, Tour de l'Oisans-GR 54 / Crédit PHOTO : Bertrand Bodin, Robert Chevalier, Marc Corail, Claude Dautrey, Stéphane Dhovout, Denis Fiat, François Labande, Marie-Geneviève Nicolas, Daniel Roche, Pascal Saulay, Jean-Philippe Tavaud, Jean-Philippe Telmon, Dominique Vincent
Impression : Louis-Jean-Gap - Novembre 2010



La réserve intégrale du Lauvittel

Unique en France, la réserve intégrale a été créée en 1995. Le Parc national des Écrins en est le gestionnaire.

Espace soustrait à l'activité humaine quotidienne, cette « super » réserve naturelle sert à étudier la nature en dehors des interventions directes de l'homme. Les seules activités qui s'y déroulent sont des travaux scientifiques d'inventaires, de mesures, de comptages, de constats et de suivis. Son but : être un territoire de référence comparable à des milieux semblables supportant des activités pastorales, forestières ou touristiques.

La faune



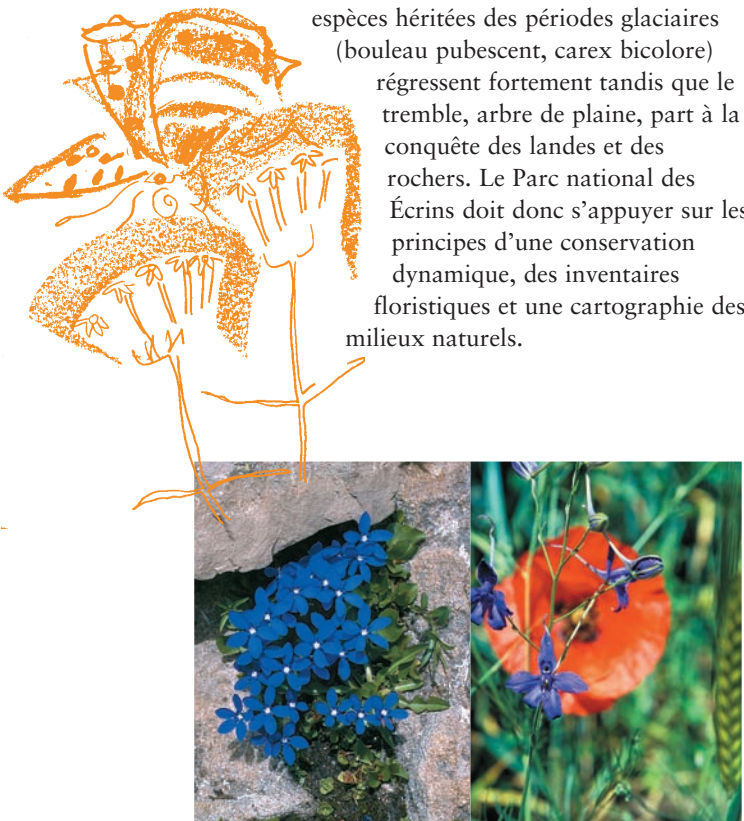
La richesse de la faune des Écrins (plus de 350 espèces de vertébrés) tient à la diversité de ses conditions écologiques : le campagnol provençal et le lézard ocellé, espèces méridionales, y côtoient le campagnol des neiges et le lagopède alpin, reliques des dernières glaciations. Quant aux invertébrés, seule une fraction de la population a dévoilé ses mystères. Espèce emblématique, les chamois étaient à peine 3000 à la création du Parc. Ils sont près de 15000 aujourd'hui.

Le bouquetin doit son retour aux opérations de réintroduction qui ont été menées. Près de 600 animaux fréquentent à nouveau les parois rocheuses du massif. Si certaines espèces ne se rencontrent qu'à la belle saison, d'autres ont su s'adapter à merveille à la rudesse du climat de l'hiver. Tandis que la marmotte s'enfonce dans un profond sommeil, le lièvre variable et le lagopède alpin revêtent leur livrée blanche et le tétras-lyre se crée un igloo efficace. La conservation de ces espèces sensibles au dérangement est étroitement dépendante de la maîtrise de nombreuses activités de loisirs (ski, raquettes à neiges, ...). Symbole du Parc national des Écrins, l'aigle royal fait l'objet depuis 1985 de dénombrements réguliers. Il partage le ciel avec plus grands que lui : le gypaète barbu et les vautours fauve et moine. La situation géographique du parc et la diversité de ses milieux expliquent le retour naturel de grands prédateurs tels le loup et le lynx.



La flore et la végétation

Plus de 1800 espèces végétales sont identifiées dans le parc national. Cette diversité répond à l'étagement de la végétation (800 à 4102 m). Environ 400 espèces structurent les paysages. Le mélèze donne sa personnalité à toute la partie orientale du parc. Au-dessus de la limite des forêts, le genévrier nain règne sur les adrets, tandis que le rhododendron occupe les ubacs. Quelques 168 végétaux ont une forte valeur patrimoniale : espèces protégées (potentille du Dauphiné, reine des Alpes), espèces inscrites au livre rouge national des espèces rares ou menacées (cotonéaster de l'Atlas, marmottier-prunus brigantina). Les lichens omniprésents sont souvent les derniers postes avancés du monde végétal et colorent les éboulis, attribuant à chaque site sa teinte originale. Ces paysages végétaux évoluent à mesure que le climat se réchauffe. Ainsi les espèces héritées des périodes glaciaires (bouleau pubescent, carex bicolore) régressent fortement tandis que le tremble, arbre de plaine, part à la conquête des landes et des rochers. Le Parc national des Écrins doit donc s'appuyer sur les principes d'une conservation dynamique, des inventaires floristiques et une cartographie des milieux naturels.



Le patrimoine architectural

Si la notion de diversité caractérise le patrimoine naturel des vallées des Écrins, elle est aussi la mieux appropriée pour parler du patrimoine culturel englobant ainsi tout à la fois patrimoine architectural et paysage construit. Habiter la montagne, c'est construire dans la pente avec des matériaux pris sur le site. Cette "architecture de cueillette" conquiert toute sa singularité et sa force grâce à la valeur ajoutée apportée par les savoir-faire et techniques traditionnelles qui ont permis d'édifier cet héritage.

Si cette architecture est universelle dans ses principes, sa réalité concrète dans chacune de ses vallées est singulière, spécifique, ancrée plus fortement dans une tradition culturelle locale et une réalité géographique et géologique particulière. Ici, ce sont les tufs qui dominent dans le dessin et la réalisation des fenêtres et des chaînes d'angle ; là, ce sont les calcaires bleus taillés appareillés qui viennent souligner et distinguer l'espace dévolu aux hommes dans ces grandes structures aux usages multiples.

C'est cette architecture du quotidien, ce patrimoine ancestral d'une culture agropastorale qui perdure et qui forme la toile de fond de cet espace à découvrir, à comprendre.

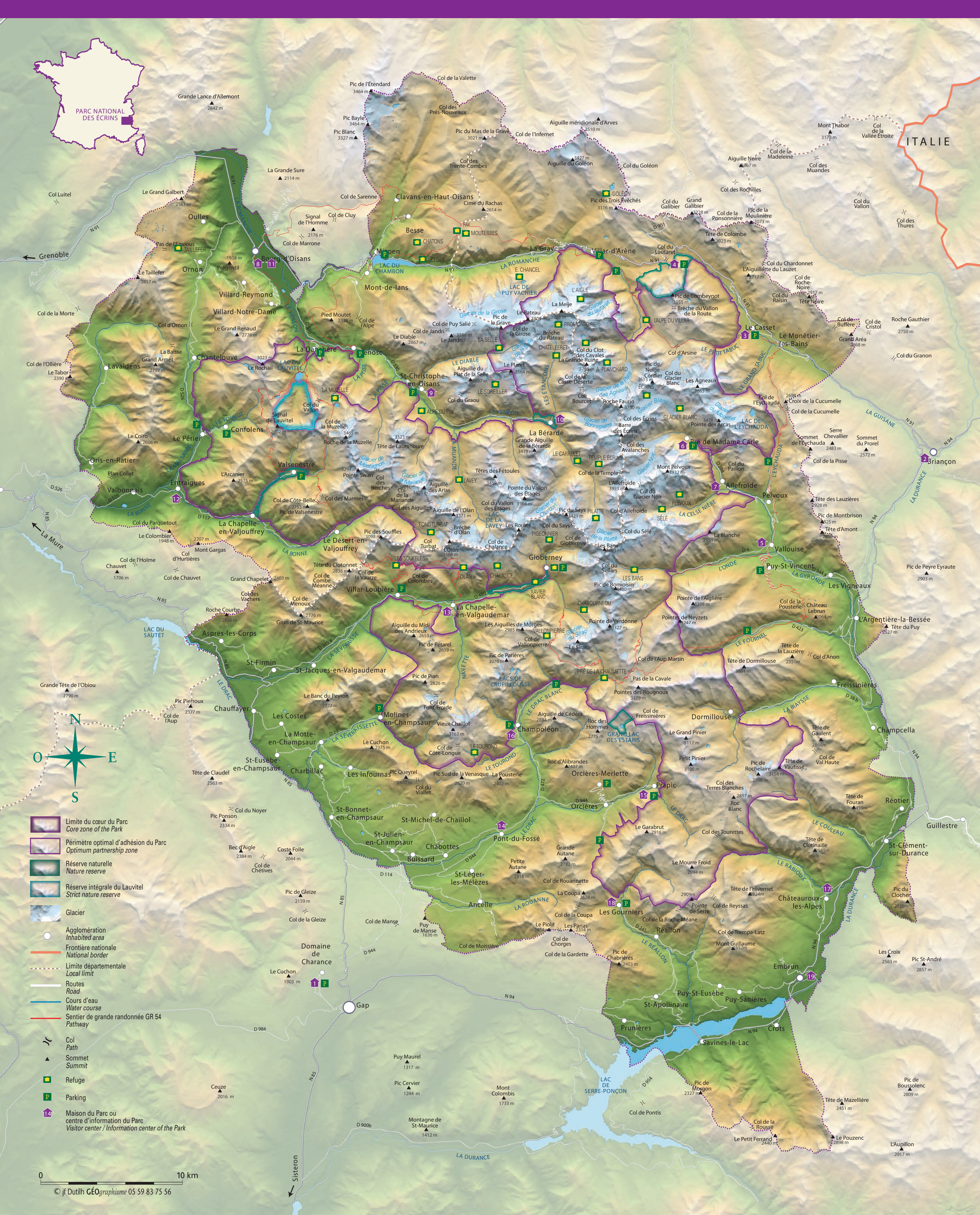


Des paysages multiples

Dans les Écrins, la présence humaine se fait le plus souvent discrète et donne aux éléments naturels, aux sites leur ampleur et leur caractère sauvage. Le territoire s'organise autour d'un réseau de hauts sommets centraux qui ont construit son histoire et son prestige. Les grands appareils glaciaires ont creusé dans ce puissant massif cristallin de profondes vallées, unique accès à ce territoire de haute montagne. Cols et paysages, jeu des expositions de versants déterminent la répartition des espèces, la circulation de la faune tout comme les installations humaines et les activités agropastorales et touristiques de la société montagnarde.

Chaque « entrée » dans les Écrins est un parcours à travers paysages construits, agricoles, forestiers, pastoraux jusqu'aux espaces sauvages de la haute montagne. Chaque vallée est un pays, une entité géographique culturelle et humaine unique. La seule évocation de leur nom : Vallouise, Embrunais, Champsaur, Valgaudemar, Valbonnais, Oisans, Haut-Briançonnais fait naître des ambiances paysagères caractéristiques que le massif des Écrins rassemble magistralement.





1 **PARC NATIONAL DES ECRINS**
Siège du Parc
Domaine de Charance - 05000 Gap
Tél : 04 92 40 20 10 Fax : 04 92 52 38 34
e-mail : info@ecrins-parcnational.fr
site internet : www.ecrins-parcnational.fr

2 **BRIANÇON**
Maison du Parc
Place Médecin Général Blanchard
05100 Briançon
Tél : 04 92 21 42 15 Fax : 04 92 20 18 34
e-mail : brianconnais@ecrins-parcnational.fr

3 **Le Casset**
Centre d'information saisonnier du Parc
05220 Le Monétier les Bains
Tél : 04 92 24 53 27

4 **Le Lautaret**
Centre d'information saisonnier du Parc
05220 Le Monétier les Bains
Tél : 04 92 24 49 74

5 **VALLOUISE**
Maison du Parc
05290 Vallouise
Tél : 04 92 25 58 08 Fax : 04 92 23 58 05
e-mail : vallouisse@ecrins-parcnational.fr

6 **Pré de Madame Carle**
Centre d'information saisonnier du Parc
Tél : 04 92 23 32 31

7 **Maison de la Montagne d'Ailefroide**
et Centre d'information saisonnier du Parc
Tél : 0810 00 11 12

8 **OISANS**
Maison du Parc
Rue Gambetta - 38520 Bourg d'Oisans
Tél : 04 76 80 00 51 Fax : 04 76 11 01 05
e-mail : oisans@ecrins-parcnational.fr

9 **Office de tourisme Ecrins Haut Vénéon - Musée Mémoires d'Alpinisme**
et Centre d'information saisonnier du Parc
38520 Saint-Christophe en Oisans
Tél : 04 76 80 50 01
Site internet : www.berarde.com

10 **Office de tourisme Ecrins Haut Vénéon - La Béarde**
et Centre d'information saisonnier du Parc
38520 Saint-Christophe en Oisans
Tél : 04 76 80 50 01
Site internet : www.berarde.com

11 **Musée des minéraux et de la faune des Alpes et Point d'information du Parc**
38520 Bourg d'Oisans
Tél : 04 76 80 27 54 Fax : 04 76 80 26 74
Site internet : www.musee-bourgdoisans.com

12 **VALBONNAIS**
Maison du Parc
38740 Entraigues
Tél : 04 76 30 20 61 Fax : 04 76 30 25 32
e-mail : valbonnais@ecrins-parcnational.fr

13 **VALGAUDEMAR**
Maison du Parc
05800 La Chapelle-en-Valgaudemar
Tél : 04 92 55 25 19 Fax : 04 92 55 39 55
e-mail : valgaudemar@ecrins-parcnational.fr

14 **CHAMPSAUR**
Maison de la vallée et Maison du Parc
05260 Pont du Fossé
Tél : 04 92 55 95 44 Fax : 04 92 55 98 45
e-mail : champsaur@ecrins-parcnational.fr

15 **Office de tourisme d'Orcières Merlette**
1850 et Centre d'informations saisonnier du Parc - 05170 Prapic
Tél : 04 92 55 61 92

16 **Maison du Berger**
et Centre d'information saisonnier du Parc
Les Borels - 05260 Champoléon
Tél : 04 92 49 61 85 Fax : 04 92 55 97 21
e-mail : maisonduberger@wanadoo.fr

17 **EMBRUNAIS**
Maison du Parc
05380 Châteauroux-les-Alpes
Tél : 04 92 43 23 31 Fax : 04 92 43 09 35
e-mail : embrunais@ecrins-parcnational.fr

18 **Les Gourniers**
Centre d'information saisonnier du Parc
05160 Réallon
Tél : 04 92 44 30 36

19 **Tour Brune**
Centre d'information saisonnier du Parc
05200 Embrun
Tél : 04 92 43 49 48